Coronavirus : les nouvelles consignes sanitaires du Gouvernement

Emmanuel Macron, le Président de la République, s'est exprimé devant les français depuis l'Elysée, hier soir, jeudi 12 mars à 20h, sur les nouvelles mesures à prendre par le pays pour freiner l'épidémie de Covid-19. Il demande notamment aux établissements de santé de reporter les interventions non urgentes, ainsi que le fermeture des établissements scolaires et universitaires sur tout le territoire.

Point information du 13 mars 2020 à 19h

Le président, conformément à l'avis du comité scientifique, a informé les français que l'épidémie virale va se poursuivre et s'intensifier. Il souligne que les personnes les plus vulnérables seront les premières touchées mais que l'épidémie pourrait toucher également dans un deuxième temps les plus jeunes.

Les priorités aujourd'hui sont de protéger les plus fragiles, de freiner l'épidémie pour protéger les hôpitaux et les soignants afin qu'ils puissent prendre en charge tous les patients.

Les nouvelles consignes :

- Toutes les personnes fragiles, immuno-déprimées, atteintes de maladies chroniques, de troubles respiratoires et de handicap ou de plus de 70 ans doivent rester autant que possible à leur domicile afin de limiter leurs contacts.

- Les rassemblements sont limités au maximum. Les rassemblements au-delà de 100 personnes sont interdits.

- Tous les établissements universitaires, scolaires et crèches seront fermés à partir du lundi 16 mars jusqu'à nouvel ordre.

- L'accueil des visiteurs y compris les familles dans les EHPAD est suspendu

- Les entreprises doivent permettre à leurs salariés de télétravailler. Les transports publics sont maintenus mais il engage les français à réduire leurs déplacements au strict nécessaire.

Nos conseils pour vous protéger et protéger les autres :
- limitez vos déplacements non indispensables et dans la mesure du possible restez chez vous
- évitez les rassemblements dans les lieux publics ou autres lieux et évitez de prendre les transports en commun
- respectez scrupuleusement les gestes barrières (lavage des mains fréquents, tousser ou éternuer dans son coude, ne pas se serrer la main, éviter les embrassades, utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter)
- si vous constatez l'arrivée de symptômes évocateurs, contactez le 15
- privilégiez la consultation à distance de manière sécurisée sauf en cas de nécessité. Renseignez-vous auprès de votre médecin pour savoir si une téléconsultation est possible.
- soyez vigilant sur la prise de votre traitement et à vos variations de glycémie